



60 ans

IAEA *L'atome pour la paix et le développement*

Conférence générale

GC(61)/INF/2

9 août 2017

Distribution générale

Français

Original : anglais

Soixante et unième session ordinaire

Renseignements préliminaires à l'intention des délégations

A. Ouverture de la soixante et unième session ordinaire

1. La soixante et unième session ordinaire de la Conférence générale¹ s'ouvrira le **lundi 18 septembre 2017 à 10 h**. Elle se tiendra dans les bâtiments M et C du Centre international de Vienne (CIV)².
2. Les séances plénières se tiendront dans la salle des plénières (1^{er} étage du bâtiment M). La Commission plénière se réunira dans la salle du Conseil C (4^e étage du bâtiment C).
3. À moins que la Conférence générale n'en décide autrement, les séances du matin commenceront à 10 h et celles de l'après-midi à 15 h. Les délégués sont priés d'avoir pris place à ce moment-là afin que les séances puissent commencer à l'heure. Si des séances du soir s'avèrent nécessaires, elles seront annoncées durant la session.

B. Consultations préalables à la session

4. Pendant le week-end précédant l'ouverture de la Conférence générale (**samedi 16 et dimanche 17 septembre 2017**), des locaux peuvent être mis à disposition sur demande pour la tenue de réunions de groupes. Il est recommandé aux États Membres de les utiliser en vue de parvenir

¹ L'ordre du jour provisoire de la soixante et unième session ordinaire figure dans le document GC(61)/1.

² Voir le plan joint à l'annexe III.

à un accord sur les questions d'organisation (concernant, par exemple, la composition du Bureau) avant l'ouverture de la session de la Conférence générale, le lundi 18 septembre 2017. Cela contribuera au bon déroulement des travaux de celle-ci. Ils devraient donc faire en sorte, le cas échéant, que leurs représentants arrivent à Vienne à temps pour participer aux réunions des groupes précédant la session et à la prise des décisions pertinentes. Les salles de réunion devront être réservées au plus tard le **mercredi 13 septembre 2017** par l'intermédiaire de la Section des services de conférence de l'Agence. Les demandes doivent être adressées par courriel à : GC.Room-Reservations@iaea.org.

C. Procédure d'inscription

5. Conformément à l'article 23 du Règlement intérieur de la Conférence générale³, chaque État Membre de l'Agence est représenté par un délégué qui peut être accompagné d'autant de suppléants, conseillers, conseillers techniques, experts et autres adjoints du même rang qu'il le juge nécessaire.

6. Les États Membres sont priés de bien vouloir communiquer au Secrétariat la composition de leur délégation bien à l'avance, si possible pas moins de sept jours avant l'ouverture de la session. Ils doivent le faire au moyen du système d'inscription en ligne de la Conférence générale de l'Agence, disponible à partir du **vendredi 18 août 2017** sur <https://gc-registration.iaea.org>. À cet effet, des noms d'utilisateurs et des mots de passe ont été attribués et communiqués dans la pièce jointe à la lettre de notification envoyée à tous les États Membres le 20 juin 2017.

7. Chaque participant à la Conférence générale aura besoin d'une carte d'accès avec photographie pour accéder au CIV. Une fois les participants inscrits en ligne, le bureau des cartes d'identité de l'ONU au CIV enverra, à l'adresse électronique qu'ils auront fournie, un courriel contenant un lien pour télécharger une photographie ou confirmer/remplacer une photographie existante dans la base de données du bureau. Les participants qui n'auront pas réussi à télécharger leur photographie devront prévoir du temps supplémentaire sur site pour se faire photographier et obtenir leur carte d'accès.

8. Pour éviter de longues files d'attente le lundi 18 septembre au matin, les participants inscrits sont vivement encouragés à retirer leur carte d'accès à l'avance, sur présentation d'une pièce d'identité avec photographie en cours de validité, au bureau des inscriptions (Porte 1), aux dates suivantes :

Vendredi 15 septembre	9 h-18 h
Dimanche 17 septembre	11 h-18 h

9. En principe, les cartes d'accès doivent être retirées en personne. Celles qui auront été préalablement imprimées pourront toutefois être retirées par une personne autorisée sur présentation d'une lettre ou note officielle indiquant son nom et ceux des participants concernés. Veuillez noter qu'après avoir été retirées, les cartes d'accès ne peuvent être ni retournées au bureau des inscriptions ni réimprimées. Celles qui n'auront pas été retirées à l'avance les vendredi 15 et dimanche 17 septembre pourront l'être au bureau des inscriptions de l'AIEA (Porte 1) à partir du **lundi 18 septembre 2017 à 7 h 30**.

10. Il est rappelé aux participants que les cartes d'accès doivent être portées en permanence de manière visible dans l'enceinte du CIV.

³ Document GC(XXXI)/INF/245/Rev.1.

11. Il sera possible de s'inscrire sur place au bureau des inscriptions de l'AIEA (Porte 1) (sur présentation d'une lettre officielle de désignation, accompagnée d'une pièce d'identité avec photo) les jours suivants :

Vendredi 15 septembre	9 h-18 h
Dimanche 17 septembre	11 h-18 h
Lundi 18 septembre	7 h 30-18 h
Mardi 19 septembre	9 h-18 h
Mercredi 20 septembre	9 h-12 h

Veuillez prévoir suffisamment de temps pour les contrôles de sécurité et l'inscription.

12. Toute question concernant la procédure d'inscription doit être adressée par courriel à : GCRS.Contact-Point@iaea.org.

13. Les participants à la conférence qui ont besoin d'un visa pour l'Autriche sont instamment priés de contacter le représentant consulaire de l'Autriche le plus proche et de faire leur demande de visa dès que possible. Les demandes d'assistance pour l'obtention d'un éventuel visa doivent être adressées sous la forme d'une note verbale (courriel : GCRS.Contact-Point@iaea.org) qui comportera les informations figurant dans le passeport et une copie scannée lisible des pages pertinentes du passeport. **Veillez noter que seuls les participants officiellement inscrits peuvent solliciter un visa pour l'Autriche.**

14. Il est également rappelé aux États Membres que, conformément à l'article 26 du Règlement intérieur de la Conférence générale, le coût de la participation de la délégation de chaque État Membre à la Conférence générale est à la charge de l'État Membre concerné.

15. Une liste provisoire des participants (GC(61)/INF/3 Unofficial Edition), qui sera publiée le lundi 18 septembre 2017, prendra en compte les informations reçues par le Secrétariat au mardi 12 septembre 2017. Une liste définitive des participants (GC(61)/INF/3), contenant les renseignements qui auront été communiqués au Secrétariat **avant le mercredi 20 septembre 2017 à 15 h**, sera publiée le **vendredi 22 septembre 2017**. Les États Membres et les organisations en recevront un seul exemplaire papier. La version électronique de la liste définitive sera mise à disposition sur le site Web de la Conférence générale.

16. Si les renseignements fournis par les participants lors de l'inscription doivent être modifiés une fois la liste provisoire publiée, les délégations sont priées d'en informer le Service du protocole en se présentant à la salle M0E 75 (rez-de-chaussée du bâtiment M) ou en écrivant à GCRS.Contact-Point@iaea.org avant le **mercredi 20 septembre 2017 à 15 h**, afin que la liste définitive soit à jour.

D. Pouvoirs des délégués

17. Au sein de chaque délégation, seul le chef doit être investi de pouvoirs établis expressément pour la session, **même s'il a déjà été accrédité auprès de l'Agence** (par exemple, en qualité de Représentant permanent). En vertu de l'article 27 du Règlement intérieur de la Conférence générale, les pouvoirs originaux émanant soit du chef de l'État ou du gouvernement, soit du ministre des affaires étrangères de l'État Membre concerné sont communiqués au Directeur général si possible au moins sept jours avant l'ouverture de la session, c'est-à-dire avant le **lundi 11 septembre 2017**, pour faciliter le bon déroulement des travaux de la Conférence, en particulier ceux du Bureau.

18. **À partir du dimanche 17 septembre 2017 à 14 h 30**, les pouvoirs originaux signés par l'une des autorités susmentionnées devront être remis en main propre au fonctionnaire chargé des pouvoirs (salle M0E 69, rez-de-chaussée du bâtiment M). Il convient de noter que les pouvoirs ne pourront pas être acceptés lors de l'inscription à la porte 1 du CIV.

19. Pour toute question concernant les pouvoirs, veuillez contacter le fonctionnaire chargé des pouvoirs (courriel : Credentials@iaea.org).

E. Documents

20. Conformément à la politique de respect de l'environnement et d'utilisation rationnelle du papier établie par l'Agence pour la distribution de documents, la documentation de la Conférence générale sera disponible sous forme électronique sur le site <https://www.iaea.org/About/Policy/GC/GC61/Documents>. Les projets de résolutions seront disponibles sur GovAtom. Les délégués sont priés d'apporter, si possible, un dispositif informatique de type tablette et d'utiliser au maximum ce service pour permettre de réduire les coûts d'impression et de distribution des documents de l'Agence. S'il s'avère que l'utilisation des versions électroniques n'est pas pratique ou possible, des exemplaires papier pourront être obtenus, sur demande, auprès du Service des documents, à proximité de la salle des plénières (1^{er} étage du bâtiment M) ou de la salle du Conseil C (4^e étage du bâtiment C).

21. Le Guide de la Conférence, dans lequel figurent le programme de la semaine et d'autres informations utiles, ne sera publié qu'une fois, pendant la semaine précédant la Conférence générale, et sera disponible en ligne ainsi qu'aux bureaux d'information et au Service des documents (1^{er} étage du bâtiment M). Les résumés quotidiens des séances seront disponibles en ligne. Le programme quotidien des manifestations du jour sera également disponible en ligne et sur papier aux bureaux d'information et aux Services des documents. Toutes les manifestations seront aussi annoncées sur les écrans des bâtiments M et C.

22. Les délégués qui souhaitent soumettre des projets de résolution ou d'autres documents à la Conférence générale pendant la session sont priés d'en remettre le texte **le plus tôt possible** au secrétaire de la Conférence générale ou au secrétaire de la Commission plénière (M. Austin McGill, mél. : A.J.McGill@iaea.org ou SEC-PMO.Contact-Point@iaea.org). Cela facilitera considérablement le déroulement des travaux, en particulier ceux de la Commission plénière, qui doit habituellement étudier un grand nombre de projets de résolutions et faire des recommandations à leur sujet.

F. Discussion générale – liste des orateurs

23. Jusqu'à l'ouverture de la session de la Conférence générale, le lundi 18 septembre 2017, les demandes d'inscription sur la liste des orateurs pour la discussion générale devront être directement adressées en personne ou par écrit au Secrétariat des organes directeurs (M^{me} María Bermúdez-Samiei, bureau A2869, poste 22708, courriel : M.Bermudez-Samiei@iaea.org ou GC-Speakers-List@iaea.org). Comme le document GC(61)/INF/1, publié le 15 mai 2017, en informait les États Membres, l'inscription sur la liste des orateurs a commencé le 20 juin 2017 ; un tirage au sort a eu lieu ce jour-là à 11 h afin de déterminer un ordre de priorité parmi les États Membres dont les

représentants avaient demandé, entre 10 et 11 h, à être inscrits sur la liste⁴. Les États Membres demandant ultérieurement à être inscrits sur la liste sont ajoutés dans l'ordre dans lequel ils en font la demande. Il convient de noter cependant que la pratique consistant à accorder la priorité aux ministres participant à la discussion générale sera maintenue.

24. Les délégués qui ne sont pas encore inscrits sur la liste avant l'ouverture de la session de la Conférence générale et qui souhaitent néanmoins prendre la parole au cours de la discussion générale sont priés de se mettre en rapport avec les personnes chargées d'établir la liste, à leur bureau dans la salle des séances plénières (1^{er} étage du bâtiment M). Les délégués qui souhaitent prendre la parole sur d'autres questions en séance plénière doivent également se mettre en rapport avec les personnes chargées d'établir la liste des orateurs.

G. Déclarations dans le cadre de la discussion générale

25. Dans un souci de simplification de ses travaux, la Conférence générale a décidé, en 2016, de ramener la durée des interventions de la discussion générale de 15 minutes à **7 minutes** pour les délégués de tous les États Membres et les observateurs, à compter de la 61^e session ordinaire de la Conférence générale.

26. La discussion générale dure généralement quatre jours. Afin d'utiliser au mieux le temps dont ils disposent pendant la soixante et unième session ordinaire, les États Membres pourraient envisager de faire des déclarations de groupe.

27. Les déclarations qui seront prononcées lors de la discussion générale devraient être communiquées à l'avance au bureau des déclarations situé dans la salle des plénières, pour en faciliter l'interprétation et la distribution publique. Le nom/rang de la personne qui **prononce** la déclaration devra être indiqué clairement sur la page de couverture ou la première page de la déclaration.

28. Toutes les déclarations reçues au bureau des déclarations situé dans la salle des plénières (1^{er} étage du bâtiment M) seront mises à disposition, en format PDF et audiovisuel, sur le site Web de l'Agence (<http://www.iaea.org/About/Policy/GC/GC61/Statements>), à moins que l'État Membre concerné n'en limite la distribution, auquel cas, il devra clairement l'indiquer sur la déclaration. Des exemplaires de toutes les déclarations faites en plénière (dans la langue d'origine telles qu'elles auront été déposées au bureau des déclarations situé dans la salle des plénières) pourront également être mis à la disposition des États Membres qui en feront la demande au Bureau d'assistance aux délégations (salle M0E 23, rez-de-chaussée du bâtiment M). Aux fins de téléchargement, le texte des déclarations ne devra comporter aucune mention manuscrite ou texte barré. Il convient de noter que seules les déclarations faites oralement seront consignées dans les comptes rendus officiels de la Conférence générale.

H. Langues de travail et interprétation

29. Les langues de travail de la Conférence générale sont l'anglais, l'arabe, le chinois, l'espagnol, le français et le russe ; les déclarations faites dans l'une de ces langues pendant les séances officielles

⁴ Cette procédure a été approuvée par la Conférence générale en 1989.

de la Conférence générale feront l'objet d'une interprétation simultanée dans les autres langues de travail. Les délégués sont priés de remettre à l'avance au Secrétariat le texte de leur déclaration dans l'une de ces langues en formats PDF et Word.

30. Si des délégués souhaitent prendre la parole dans une langue autre que les langues de travail, ils doivent, conformément à l'article 87 du Règlement intérieur de la Conférence générale, prendre eux-mêmes les dispositions voulues pour assurer l'interprétation dans l'une des langues de travail et en informer le Secrétariat dès que possible.

I. Promesses de contributions au Fonds de coopération technique pour 2018, contributions au budget ordinaire et autres questions liées aux contributions

31. Conformément à la recommandation du Conseil des gouverneurs du 13 juin 2017 demandant que la Conférence générale approuve un objectif de 85 665 000 euros pour les contributions des États Membres au Fonds de coopération technique (FCT) pour 2018, une lettre circulaire indiquant les parts de l'objectif des États Membres (calculées d'après les quotes-parts de base applicables pour 2018) a été envoyée aux États Membres. Il est à espérer que cette information facilitera la pratique habituelle selon laquelle les États Membres annoncent leurs contributions au FCT avant ou pendant la session de la Conférence générale.

32. Les États Membres n'ignorent pas que la procédure d'annonce de contributions contribue dans une large mesure à une planification et une organisation efficaces du cycle et des activités de coopération technique pour l'année suivante. Un document informant les délégués des montants des contributions promises par les États Membres sera diffusé lors de la prochaine session ordinaire de la Conférence générale.⁵ Comme ce document sera mis à jour pendant la Conférence générale, il serait souhaitable que les États Membres en facilitent l'établissement dans les délais voulus en indiquant, dès qu'ils le pourront, le montant de leurs promesses de contributions. Pendant la session, les promesses de contributions pourront être communiquées au personnel de l'Unité des contributions, dont le bureau sera situé dans la salle des séances plénières (1^{er} étage du bâtiment M), et qui tiendra à jour l'état des promesses de contributions au FCT pour 2018.

33. Les fonctionnaires de l'Unité des contributions seront également à disposition dans la salle M0E 67 (bâtiment M, rez-de-chaussée, poste 21350) pour examiner les questions liées aux contributions au budget ordinaire, aux contributions au FCT et aux contributions extrabudgétaires, et pour répondre à toute question que les États Membres pourraient avoir au sujet des arriérés, des plans de versement et du droit de vote. Le bureau de l'Unité des contributions sera ouvert du **lundi 18** au **jeudi 21 septembre 2017**, de 8 h à 19 h, et le **vendredi 22 septembre 2017**, de 8 h jusqu'à la clôture de la séance plénière.

⁵ En 2016, les documents correspondants ont été publiés sous les cotes GC(60)/17, GC(60)/17/Corr.1, GC(60)/17/Rev.1 et GC(60)/17/Rev.2.

J. Forum scientifique organisé en marge de la session de la Conférence générale

34. Le Forum scientifique a pour objectif d'encourager les discussions sur des questions scientifiques et techniques en rapport avec les activités de l'Agence et intéressant les États Membres. Cette année, le Forum scientifique se tiendra les **mardi 19 et mercredi 20 septembre 2017** et aura pour thème « **les techniques nucléaires dans le domaine de la santé humaine : prévention, diagnostic et traitement** ». Le programme provisoire figure à l'annexe I du présent document. Toutes les séances se tiendront dans la salle du Conseil D (4^e étage du bâtiment C).

35. Les discussions se dérouleront en anglais uniquement.

36. L'inscription doit se faire en remplissant le formulaire de participation, disponible sur le site Web du Forum scientifique (<http://www-pub.iaea.org/iaemeetings/50817/Scientific-Forum>).

K. Réunions sur la coopération technique

37. Les représentants des États parties aux accords de coopération AFRA, ARASIA, ARCAL et RCA, ainsi que les représentants des États Membres de la région Europe, tiendront des réunions.

38. Les dates et lieux de ces réunions sont les suivants :

RCA :	Vendredi 15 septembre 2017, salle M6 (rez-de-chaussée du bâtiment M)	8 h 30-17 h 30
ARASIA :	Mardi 19 septembre 2017, salle M6 (rez-de-chaussée du bâtiment M)	10 h-13 h
ARCAL :	Mardi 19 septembre 2017, salle M6 (rez-de-chaussée du bâtiment M)	14 h-15 h 30
AFRA :	Mercredi 20 septembre 2017, salle M6 (rez-de-chaussée du bâtiment M)	10 h-13 h
Réunion de la région Europe - coopération technique :	Jeudi 21 septembre 2017, salle M4 (rez-de-chaussée du bâtiment M)	14 h-16 h

39. Des consultations avec les représentants des États Membres participant à des activités de coopération technique avec l'Agence auront lieu avant les séances de la Conférence générale. Des réunions seront organisées au cours de la semaine de la Conférence générale pour les délégations uniquement présentes à Vienne à cette occasion et pour traiter de questions et de problèmes particuliers.

L. Réunion de hauts responsables de la réglementation

40. Des chefs d'organismes de réglementation et d'autres hauts responsables de la réglementation dans les domaines de la sûreté nucléaire et radiologique, de la sûreté du transport et des déchets radioactifs et de la sécurité nucléaire échangeront des informations sur les difficultés qu'ils rencontrent en matière de réglementation, mettront en commun les bonnes pratiques permettant d'y répondre et recenseront les domaines dans lesquels les initiatives de l'AIEA pourraient aider les organismes de réglementation à répondre à ces difficultés. Cette réunion aura lieu le **jeudi 21 septembre 2017 de 9 h à 18 h**. Le programme provisoire de cette réunion figure à l'annexe II du présent document.

41. La réunion se tiendra dans la **salle C3 (7^e étage du bâtiment C)**. De plus amples informations peuvent être obtenues auprès du Département de la sûreté et de la sécurité nucléaires (M. Dominique Delattre, tél. : +43 (1) 2600-22696, courriel : D.Delattre@iaea.org).

42. Les discussions se dérouleront en anglais uniquement.

M. Forum du Groupe international pour la sûreté nucléaire

43. Le Forum 2017 du Groupe international pour la sûreté nucléaire (INSAG) prendra la forme d'une table ronde. Il permettra aux experts de l'INSAG et autres experts de fournir des informations sur les questions actuelles de sûreté nucléaire.

44. Le Forum aura lieu le **lundi 18 septembre 2017, de 14 h à 15 h 30, dans la salle C3 (7^e étage du bâtiment C)**.

N. Visites organisées en marge de la session de la Conférence générale

N.1. Visite du Laboratoire d'hydrologie isotopique

45. Le **mardi 19 septembre 2017, de 14 h à 15 h**, les délégués (ou les personnes qu'ils auront désignées) auront la possibilité de visiter le Laboratoire d'hydrologie isotopique de l'Agence, qui relève du Département des sciences et des applications nucléaires, situé au Centre International de Vienne. Ce laboratoire fournit des services d'analyse au programme de l'AIEA sur les ressources en eau, une formation à l'intention des scientifiques des États Membres, ainsi que des services d'assurance de la qualité à d'autres laboratoires d'hydrologie isotopique dans le monde. Il met aussi au point des instruments de laboratoire d'hydrologie en vue de leur transfert aux États Membres.

46. Le point de rassemblement est le bureau d'information à l'entrée du bâtiment M, à **13 h 50**.

N.2. Visite du Centre des incidents et des urgences : mieux connaître les dispositifs de l'AIEA en matière de préparation et de conduite des interventions d'urgence

47. Les **mardi 19 et jeudi 21 septembre 2017, de 13 h à 14 h**, les délégués (ou les personnes qu'ils auront désignées) auront la possibilité de visiter le Centre des incidents et des urgences de l'Agence, situé au CIV. Ce Centre coordonne les activités de préparation et de conduite des interventions en cas d'urgences nucléaires ou radiologiques. La visite permettra de découvrir son fonctionnement et ses capacités.

48. Le point de rassemblement est le bureau d'information situé à l'entrée du bâtiment M (rez-de-chaussée) **les mardi 19 et jeudi 21 septembre 2017, à 12 h 30**. La durée prévue de chaque visite est d'une heure.

N.3. Visite des laboratoires du matériel des garanties au Siège de l'AIEA

49. Les **mardi 19, mercredi 20 et jeudi 21 septembre 2017, de 13 h 30 à 14 h 30**, les délégués (ou les personnes qu'ils auront désignées) auront la possibilité de visiter les laboratoires du matériel du Département des garanties, situés au CIV. Les participants pourront voir un éventail de technologies utilisées pour l'application des garanties, dont le matériel d'analyse non destructive, les scellés et autres dispositifs d'indication de fraude, ainsi que les systèmes de confinement et de surveillance.

50. Le point de rassemblement est le bureau d'information à l'entrée du bâtiment M. Faute d'espace, la visite des laboratoires est limitée à 25 personnes par jour.

N.4. Visite des Laboratoires de l'AIEA à Seibersdorf

51. Les **mercredi 20 et jeudi 21 septembre 2017**, les délégués (ou les personnes qu'ils auront désignées) pourront visiter les laboratoires de l'Agence à Seibersdorf. La visite du mercredi sera axée sur les laboratoires du Département des sciences et des applications nucléaires et celle du lendemain portera sur le Bureau des services d'analyse pour les garanties du Département des garanties. Des informations sur tous les laboratoires seront à la disposition des visiteurs au cours des deux journées.

52. Il est possible de s'inscrire le **mardi 19 septembre 2017 avant midi**. Le point de rassemblement est le bureau d'information à l'entrée du bâtiment M (rez-de-chaussée) **le mercredi 20 ou le jeudi 21 septembre 2017, à 8 h 50**. Le retour au CIV se fera vers 13 h.

O. Manifestations organisées et/ou coparrainées par le Secrétariat de l'Agence en marge de la session de la Conférence générale⁶

O.1. Manifestation ReNuAL/ReNuAL+ : levée de voile sur le mur des donateurs

53. Le Directeur général présentera un mur mettant à l'honneur les donateurs des projets ReNuAL (Rénovation des laboratoires des applications nucléaires) et ReNuAL+, en présence des Amis des coprésidents du projet ReNuAL. Un diaporama montrera l'avancement de la construction. Cette manifestation aura lieu le **lundi 18 septembre 2017, de 12 h à 13 h 30, à l'entrée du bâtiment M menant au bâtiment A.**

O.2. 20^e anniversaire de l'adoption de la Convention commune sur la sûreté de la gestion du combustible usé et sur la sûreté de la gestion des déchets radioactifs

54. Cette manifestation est organisée à l'occasion du 20^e anniversaire de l'adoption de la Convention commune, qui a eu lieu le 5 septembre 1997. Elle se déroulera le **lundi 18 septembre 2017, de 12 h à 13 h 30, dans la salle C3 (7^e étage du bâtiment C).**

O.3. Présentation des traités

55. La cérémonie a pour objet de promouvoir l'adhésion universelle aux traités multilatéraux dont le Directeur général de l'AIEA est dépositaire, notamment ceux qui ont trait à la sûreté et à la sécurité nucléaires ainsi qu'à la responsabilité civile en matière de dommages nucléaires. À cet égard, comme les années précédentes, la cérémonie constitue une occasion importante de déposer des instruments de ratification, d'acceptation ou d'approbation des traités présentés ou d'adhérer à ceux-ci.

56. Cette année, la présentation des traités aura pour thèmes particuliers la Convention sur la sûreté nucléaire et la Convention commune sur la sûreté de la gestion du combustible usé et sur la sûreté de la gestion des déchets radioactifs. Elle aura lieu les **lundi 18 et mardi 19 septembre 2017, de 14 h à 15 h 30, dans la salle M0E 68 (rez-de-chaussée du bâtiment M).**

O.4. Évaluation du risque lié aux rayonnements et perception du risque en imagerie médicale

57. Cette présentation donnera un aperçu des méthodes d'évaluation du risque lié aux actes médicaux, ainsi que de la perception de l'ampleur et de l'importance de ce risque. Elle aura lieu le **lundi 18 septembre 2017, de 14 h à 15 h 30, dans la salle M7 (rez-de-chaussée du bâtiment M).**

O.5. La valeur ajoutée de la parité entre hommes et femmes à l'AIEA

58. Une table ronde, animée par la Directrice générale adjointe chargée de la gestion, permettra d'examiner l'intérêt des équipes pluralistes et de voir comment celles-ci ont changé notre façon de penser et de travailler dans des domaines scientifiques et d'ingénierie. Elle permettra aussi de se pencher sur des exemples de meilleure pratique et des idées innovantes du point de vue

⁶ On trouvera de plus amples informations sur les manifestations organisées en marge de la session dans le Guide de la Conférence. Toutes les manifestations seront aussi annoncées quotidiennement sur les écrans du bâtiment M et dans le programme quotidien des manifestations (voir par. 23).

des États Membres. Elle aura lieu le **mardi 19 septembre 2017, de 8 h 30 à 10 h, au restaurant du CIV (rez-de-chaussée du bâtiment F).**

O.6. Forum des exploitants nucléaires : les défis en matière de gestion des ressources humaines pour une production durable d'énergie d'origine nucléaire

59. Cette année, le Forum portera sur les défis en matière de ressources humaines et les mesures nécessaires pour appuyer l'avenir de l'énergie nucléaire, notamment la création et le maintien d'un corps de travailleurs, les difficultés économiques et les nouvelles façons d'apprendre. Il aura lieu le **mardi 19 septembre 2017, de 9 h à 10 h 30, dans la salle C4 (7^e étage du bâtiment C).**

O.7. Différentes facettes des garanties

60. Au cours de la semaine de la Conférence générale, le Département des garanties fera six brèves présentations sur les différents aspects de l'application des garanties, mettant en lumière les nombreuses « facettes des garanties ». Les sujets abordés seront : le prélèvement d'échantillons de l'environnement ; l'analyse d'images satellitaires ; le traitement des déclarations faites par les États ; la tomographie d'émission gamma aux fins de la vérification du combustible usé ; les nouvelles technologies destinées à aider les inspecteurs de l'AIEA ; ainsi que la planification des activités à mener sur le terrain et la communication et l'examen des données recueillies. Cette manifestation aura lieu les **mardi 19, mercredi 20 et jeudi 21 septembre 2017, de 9 h 30 à 10 h et de 14 h 30 à 15 h, dans l'espace de présentation M0E (rez-de-chaussée du bâtiment M).**

O.8. Centres techniques qualifiés pour la gestion des sources radioactives scellées retirées du service

61. Lors de cette manifestation seront communiquées des informations récentes sur le concept de centres techniques qualifiés destinés à la gestion à long terme des sources radioactives scellées retirées du service dans les États Membres. Elle aura lieu le **mardi 19 septembre 2017, de 9 h 30 à 11 h, dans la salle C3 (7^e étage du bâtiment C).**

O.9. Chaleur nucléaire à haute température dans des processus industriels

62. Cette manifestation portera sur les activités menées par l'AIEA dans le domaine des applications non électriques de l'énergie d'origine nucléaire. Des projets de démonstration prévus par les États Membres y seront présentés. La manifestation aura lieu le **mardi 19 septembre 2017, de 11 h 30 à 13 h, dans la salle C4 (7^e étage du bâtiment C).**

O.10. Recrutement à l'AIEA – Évaluation des talents

63. Lors de cette manifestation seront présentées des initiatives en matière de recrutement axées sur l'expérience du candidat et des initiatives prévues pour la période à venir, notamment concernant les viviers de talents. Cette présentation aura lieu le **mardi 19 septembre 2017, de 14 h à 15 h 30, dans la salle M0E 03 (rez-de-chaussée du bâtiment M).**

O.11. Évaluation probabiliste de la sûreté de plusieurs tranches – Difficultés liées à l'évaluation du risque

64. Des représentants, des experts et du personnel de l'AIEA de haut niveau feront des exposés et débattront de l'évaluation du risque des sites à plusieurs tranches. Cette manifestation aura lieu le **mardi 19 septembre 2017, de 14 h à 15 h 30, dans la salle C3 (7^e étage du bâtiment C).**

O.12. Innovation en matière d'énergie nucléaire et Accord de Paris

65. Lors de cette manifestation seront présentées les feuilles de route relatives à l'innovation en matière d'énergie nucléaire liées aux contributions déterminées au niveau national destinées à répondre à l'échelle mondiale au changement climatique. Cette présentation couvrira les conditions favorables à la recherche-développement, le cadre réglementaire et l'infrastructure destinés à appuyer l'actualisation des contributions des États Membres déterminées au niveau national de 2020 à 2050. Elle aura lieu le **mardi 19 septembre 2017, de 14 h 30 à 16 h, dans la salle C4 (7^e étage du bâtiment C)**.

O.13. Déclassement : formation théorique et pratique

66. Cette manifestation mettra en lumière les activités de formation de l'AIEA ainsi que sa collaboration avec la Commission européenne pour améliorer la coordination des activités de formation en Europe. Elle aura lieu le **mardi 19 septembre 2017, de 16 h 30 à 18 h, dans la salle C4 (7^e étage du bâtiment C)**.

O.14. Formation en ligne sur la sécurité nucléaire : améliorer la capacité des États à renforcer la réponse mondiale à une menace mondiale

67. Cette manifestation a pour objectifs de présenter la série de modules de formation en ligne de l'AIEA sur la sécurité nucléaire et de faire participer un large éventail d'utilisateurs à une présentation interactive et pratique, comprenant un quiz et la démonstration de différents modules. Elle aura lieu le **mardi 19 septembre 2017, de 16 h 30 à 18 h, dans la salle C3 (7^e étage du bâtiment C)**.

O.15. Systèmes de production de riz résistant au changement climatique (CRiPS) : comment l'AIEA œuvre en faveur de l'adaptation au changement climatique

68. Cette table ronde portera sur les cinq dernières années de travail relatif à la culture du riz, laquelle a été fortement touchée par le changement climatique, notamment par des inondations et des sécheresses, en particulier dans la région Asie et Pacifique. Elle aura lieu le **mercredi 20 septembre 2017, de 10 h à 11 h 30, dans la salle M7 (rez-de-chaussée du bâtiment M)**.

O.16. Séance plénière du Réseau mondial de sûreté et de sécurité nucléaires – Création de capacités et Formation internationale à la direction pour la sûreté

69. L'objectif de cette séance plénière est de débattre avec les États Membres de l'importance de la gestion des connaissances en matière de sûreté nucléaire et de la création de capacités en vue de l'établissement d'une infrastructure de sûreté nucléaire solide. Les États Membres feront aussi part des enseignements tirés et des difficultés que posent la mise au point de systèmes de sûreté robustes. Cette manifestation aura lieu le **mercredi 20 septembre 2017, de 10 h à 13 h, dans la salle M5 (rez-de-chaussée du bâtiment M)**.

O.17. Exercice ConvEx-3 2017 : améliorer la préparation et la conduite des interventions d'urgence lors du plus grand exercice international d'intervention d'urgence de l'AIEA

70. Cette manifestation, organisée par le Centre des incidents et des urgences (IEC) de l'AIEA, donnera un aperçu des préparatifs, de la conduite et des résultats de l'exercice à grande échelle ConvEx-3 effectué en juin 2017. Plus de 80 États Membres et 11 organisations internationales

ont participé à cet exercice ConvEx-3 de plus de 36 heures. Les représentants de Hongrie, qui ont mis au point le scénario de l'exercice d'intervention d'urgence, présenteront les activités d'intervention de leur pays tandis que l'IEC présentera certains des enseignements immédiats tirés concernant les dispositions internationales en matière d'intervention. La manifestation se déroulera le **mercredi 20 septembre 2017, de 12 h à 13 h, dans la salle C3 (7^e étage du bâtiment C)**.

O.18. Aperçu de l'application des garanties

71. Le Département des garanties donnera un aperçu de l'application des garanties, en présentant les diverses activités de vérification menées sur le terrain et au Siège. Cela couvrira la documentation, les mesures des matières nucléaires, le contrôle radiologique, le confinement et la surveillance, ainsi que la vérification des caractéristiques de conception des installations. Cette manifestation aura lieu le **mercredi 20 septembre 2017, de 13 h à 14 h, dans la salle M7 (rez-de-chaussée du bâtiment M)**.

O.19. L'avenir de l'énergie nucléaire : associer la jeune génération

72. Les programmes de l'AIEA en matière d'éducation et de formation d'une nouvelle génération de professionnels du nucléaire seront présentés lors de cette manifestation. La remise annuelle du Master européen ès sciences en génie nucléaire (EMSNE) y aura lieu. Cette manifestation aura lieu le **mercredi 20 septembre 2017, de 14 h 30 à 16 h 30, dans la salle C3 (7^e étage du bâtiment C)**.

O.20. Surveillance des contaminants pour une meilleure sécurité sanitaire des produits de la mer

73. Cette manifestation donnera un aperçu des techniques de surveillance des biotoxines dans les efflorescences algales nuisibles et de contaminants, comme le mercure, les polychlorobiphényles et les plastiques, dans nos océans et les produits de la mer. Elle aura lieu le **jeudi 21 septembre 2017, de 10 h à 11 h 30, dans la salle M7 (rez-de-chaussée du bâtiment M)**.

O.21. Neuropsychiatrie : la révolution de l'imagerie moléculaire dans la maladie d'Alzheimer

74. Cette manifestation portera sur les progrès rapides de l'imagerie fonctionnelle et structurale du cerveau et le rôle vital que joue cette dernière dans le diagnostic différentiel de la démence, la détection rapide de la démence progressive, la surveillance de la progression de la maladie et l'effet du traitement. Elle aura lieu le **jeudi 21 septembre 2017, de 12 h 30 à 14 h, dans la salle M7 (rez-de-chaussée du bâtiment M)**.

O.22. Molybdène 99/technétium 99m : scénario actuel d'approvisionnement, nouvelles possibilités en matière de production et rôle de l'AIEA

75. Le scénario actuel d'approvisionnement en molybdène 99, les autres possibilités de production de molybdène 99 et de technétium 99m ainsi que l'aide que l'AIEA peut apporter aux États Membres en vue d'améliorer leur capacité nationale de production seront présentés lors de cette manifestation. Celle-ci aura lieu le **jeudi 21 septembre 2017, de 15 h à 17 h, dans la salle M7 (rez-de-chaussée du bâtiment M)**.

O.23. Réunion plénière du Forum de coopération en matière de réglementation

76. Lors de la réunion plénière du Forum de coopération en matière de réglementation (RCF) tenue en 2017, les membres et les non-membres du RCF feront part de leur expérience et partageront leurs connaissances en matière de mise en place d'une infrastructure réglementaire. Cette manifestation aura lieu le **vendredi 22 septembre 2017, de 9 h à 13 h 30, dans la salle M7 (rez-de-chaussée du bâtiment M)**.

O.24. InTouch

77. La plateforme InTouch+ sera présentée et des réponses à des questions y relatives seront apportées. Cette manifestation aura lieu le **vendredi 22 septembre 2017, de 11 h à 13 h, dans la salle M6 (rez-de-chaussée du bâtiment M)**.

P. Manifestations organisées par les États Membres en marge de la session de la Conférence générale

P.1. Création de capacités et de moyens en vue d'éliminer les risques associés aux programmes nucléaires : l'expérience du Royaume-Uni

78. Cette manifestation montrera comment le Royaume-Uni a amélioré sa capacité à mettre en œuvre des programmes de nouvelles constructions importantes et des programmes de déclassement en cours, et comment cela peut profiter à d'autres pays. Elle est organisée par le Royaume-Uni. Elle aura lieu le **lundi 18 septembre 2017, de 12 h à 14 h, dans la salle C4 (7^e étage du bâtiment C)**.

P.2. Gestion des déchets nucléaires – Solutions pionnières de la Finlande

79. Présentation de l'approche adoptée par la Finlande en matière de planification et de mise en œuvre de la gestion des déchets nucléaires. Cette manifestation est organisée par la Finlande. Elle aura lieu le **lundi 18 septembre 2017, de 13 h à 15 h, dans la salle M5 (rez-de-chaussée du bâtiment M)**.

P.3. Création de centres nationaux des sciences et technologies nucléaires : nouvelle activité d'appui de Rosatom

80. Des spécialistes de la Fédération de Russie feront des exposés sur des projets de leur pays en cours relatifs à la création de centres nationaux des sciences et technologies nucléaires dans des pays en développement. Cette manifestation est organisée par la Fédération de Russie. Elle aura lieu le **lundi 18 septembre 2017, de 14 h à 15 h 30, dans la salle M0E 79 (rez-de-chaussée du bâtiment M)**.

P.4. Le SCK•CEN devient un Centre international désigné par l'AIEA s'appuyant sur des réacteurs de recherche

81. Le Centre d'étude de l'énergie nucléaire (SCK•CEN) de la Belgique donne depuis longtemps, à d'autres États Membres, accès à ses réacteurs de recherche, à ses installations auxiliaires et à l'Academy for Nuclear Science and Technology. Cette manifestation est organisée à l'occasion de la désignation de ce centre comme Centre international désigné par l'AIEA s'appuyant sur des réacteurs

de recherche (ICERR). Elle est organisée par la Belgique. Elle aura lieu le **lundi 18 septembre 2017, de 14 h à 15 h 30 dans la salle M4 (rez-de-chaussée du bâtiment M)**.

P.5. Réalisations à ce jour en matière de décontamination et de déclassement à Fukushima : où en sommes-nous ?

82. Ce qui a été fait à Fukushima en matière de décontamination et de déclassement sera présenté, et on examinera comment les acteurs mondiaux du nucléaire pourraient améliorer l'aide qu'ils apportent afin que des progrès plus sûrs, plus effectifs et plus rapides soient accomplis dans ces domaines. Cette manifestation est organisée par le Japon. Elle aura lieu le **lundi 18 septembre 2017, de 15 h 30 à 17 h, dans la salle C4 (7^e étage du bâtiment C)**.

P.6. Traitement des déchets radioactifs par le plasma – Mise en service de l'installation à plasma de la centrale nucléaire de Kozloduy

83. Présentation de la technologie des plasmas en tant que solution unique pour le traitement de déchets chimiques organiques et inorganiques solides radioactifs et problématiques, reposant sur la mise en service de l'installation à plasma de la centrale nucléaire de Kozloduy. Cette manifestation est organisée par la Belgique. Elle aura lieu le **mardi 19 septembre 2017, de 10 h à 11 h 30, dans la salle M0E 03 (rez-de-chaussée du bâtiment M)**.

P.7. Réunion plénière annuelle du Forum des organismes de réglementation nucléaire en Afrique

84. Des représentants d'États Membres africains ayant mis en place une infrastructure réglementaire opérationnelle aux fins de la sûreté et de la sécurité radiologiques se réuniront sous les auspices de ce réseau régional afin de prévoir des activités et des projets visant à améliorer la sûreté et la sécurité nucléaires et radiologiques en Afrique ainsi que la gestion du réseau. Cette manifestation est organisée par le Cameroun. Elle aura lieu le **mardi 19 septembre 2017, de 10 h à 12 h 30, dans la salle M5 (rez-de-chaussée du bâtiment M)**.

P.8. 20 ans d'existence du Forum ibéro-américain d'organismes de réglementation radiologique et nucléaire : améliorer la sûreté et la sécurité nucléaires et radiologiques grâce à la coopération régionale et internationale

85. Les réalisations en matière de renforcement des organismes de réglementation résultant de la coopération entre le FORO et l'AIEA seront présentées, et les voies possibles d'une collaboration plus poussée entre associations et réseaux seront répertoriées. Cette manifestation est organisée par le FORO. Elle aura lieu le **mardi 19 septembre 2017, de 10 h 30 à 19 h 30, dans la salle C5 (7^e étage du bâtiment C)**.

P.9. Hinkley Point C : la France et le Royaume-Uni font faire un grand pas à l'électronucléaire européen du XXI^e siècle

86. La France et le Royaume-Uni présenteront le programme Hinkley Point C, en abordant notamment les grandes lignes du projet, les mécanismes financiers innovants, la création de capacités, l'acceptation par le public et la participation des parties prenantes. Cette manifestation est organisée par la France et le Royaume-Uni. Elle aura lieu le **mardi 19 septembre 2017, de 11 h à 13 h, dans la salle M0E 79 (rez-de-chaussée du bâtiment M)**.

P.10. Journée internationale pour l'élimination totale des armes nucléaires

87. Cette manifestation est organisée à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination totale des armes nucléaires. Elle est organisée par la section de Vienne du Mouvement des non-alignés (MNA). Elle aura lieu le **mardi 19 septembre 2017, de 11 h 30 à 12 h 30, dans le foyer MO2 (2^e étage du bâtiment M).**

P.11. Amélioration de l'utilisation sûre des rayonnements dans les soins de santé et la prise en charge du cancer aux Émirats arabes unis

88. Les Émirats arabes unis présenteront les efforts qu'ils déploient, en partenariat avec l'AIEA, pour rendre plus sûre l'utilisation des rayonnements dans les soins de santé, et améliorer la protection des patients, des professionnels de santé et de l'environnement contre une surexposition aux rayonnements. Grâce à une formation et une sensibilisation intensives, les principes de radioprotection sont maintenant appliqués dans la plupart des hôpitaux aux Émirats arabes unis. Cette manifestation est organisée par les Émirats arabes unis. Elle aura lieu le **mardi 19 septembre 2017, de 13h à 14 h, dans la salle M7 (rez-de-chaussée du bâtiment M).**

P.12. Le nucléaire dans le cadre de l'initiative Mission Innovation en faveur de l'énergie propre : établissement de partenariats pour l'avenir

89. Cette manifestation rassemblera des partenaires internationaux en vue d'examiner comment une collaboration dans le domaine du nucléaire pourrait être mise en place officiellement dans le cadre de l'initiative ministérielle Mission Innovation relative à l'énergie propre. Cette manifestation est organisée par le Canada. Elle aura lieu le **mardi 19 septembre 2017, de 13 h 30 à 14 h 30, dans la salle MOE 05 (rez-de-chaussée du bâtiment M).**

P.13. Examen international par des pairs du programme de déclassé et de gestion des déchets radioactifs de la SOGIN

90. Lors de cette manifestation seront présentés les résultats de l'examen par des pairs du Service d'examen intégré portant sur la gestion des déchets radioactifs et du combustible usé, le déclassé et la remédiation (ARTEMIS) demandé par la SOGIN concernant son programme de déclassé et de gestion des déchets radioactifs en Italie. De plus, il sera fait don à l'AIEA d'un buste d'Enrico Fermi. Cette manifestation est organisée par l'Italie. Elle aura lieu le **mardi 19 septembre 2017, de 13 h 30 à 15 h, dans la salle M4 (rez-de-chaussée du bâtiment M).**

P.14. Synergie des réacteurs nucléaires avancés et innovants et des sources d'électricité renouvelables

91. Des spécialistes de la Fédération de Russie et de pays invités feront des exposés sur les perspectives en matière de mise au point de nouveaux systèmes de réacteurs nucléaires en association synergique avec les énergies renouvelables. Cette manifestation est organisée par la Fédération de Russie. Elle aura lieu le **mardi 19 septembre 2017, de 14 h à 15 h 30, dans la salle MOE 79 (rez-de-chaussée du bâtiment M).**

P.15. Ouverture de la banque d'uranium faiblement enrichi de l'AIEA au Kazakhstan et participation de l'AIEA à l'EXPO-2017

92. Cette manifestation est organisée à l'occasion de l'ouverture de l'installation d'entreposage de la banque d'uranium faiblement enrichi de l'AIEA au Kazakhstan et de la participation de l'AIEA à l'EXPO-2017, à Astana. Elle est organisée par le Kazakhstan. Elle aura lieu le **mardi 19 septembre 2017, de 14 h 30 à 15 h, dans le foyer M01 (1^{er} étage du bâtiment M).**

P.16. Le protocole additionnel de l'AIEA : ses 20 ans d'existence et son avenir

93. Cette manifestation montrera comment le protocole additionnel contribue au renforcement des garanties. Elle vise à favoriser la compréhension grâce à la mise en commun de données d'expériences concernant la finalisation et la mise en œuvre du protocole additionnel, ainsi qu'à promouvoir les efforts déployés en vue de l'universalisation de celui-ci. Cette manifestation est organisée par le Japon. Elle aura lieu le **mardi 19 septembre 2017, de 16 h à 17 h 30, dans la salle M7 (rez-de-chaussée du bâtiment M)**.

P.17. Développement de l'énergie nucléaire en Chine

94. Lors de cette manifestation, les derniers développements relatifs à l'énergie nucléaire en Chine seront présentés, et les possibilités en matière de renforcement de la coopération avec l'AIEA et d'autres États Membres ainsi qu'en matière de contribution au développement d'une énergie nucléaire sûre et sécurisée dans le monde seront examinées. Cette manifestation est organisée par la Chine. Elle aura lieu le **mardi 19 septembre 2017, de 16 h à 17 h 30, dans la salle C1 (2^e étage du bâtiment C)**.

P.18. Application de la technologie des petits réacteurs modulaires : « Plus qu'un simple utilisateur »

95. Cette manifestation sera axée sur les possibilités qui s'offrent aux pays qui souhaitent prendre une plus grande part à la recherche-développement en matière de technologie des petits réacteurs modulaires, les difficultés auxquelles ils se heurtent et l'importance de la coopération, notamment concernant les aspects réglementaires et les aspects relatifs au cycle du combustible. Elle est organisée par l'Indonésie. Elle aura lieu le **mercredi 20 septembre 2017, de 10 h à 11 h 30, dans la salle M0E 79 (rez-de-chaussée du bâtiment M)**.

P.19. Les Amis de l'énergie nucléaire et l'appui au développement de l'électronucléaire

96. Plusieurs États Membres feront des exposés sur l'appui au développement de l'électronucléaire. Cette manifestation est organisée par la France. Elle aura lieu le **mercredi 20 septembre 2017, de 11 h à 13 h, dans la salle C4 (7^e étage du bâtiment C)**.

P.20. Informations sur le Colloque international sur la réduction de l'utilisation de l'uranium hautement enrichi, à Oslo en juin 2018

97. En juin 2018, la Norvège accueillera le 3^e Colloque international sur la réduction de l'utilisation de l'uranium hautement enrichi (UHE), organisé en coopération avec l'AIEA. Ce colloque sera présenté lors de cette manifestation, de même que les progrès en matière de conversion des réacteurs de recherche, de retrait et d'évacuation de l'UHE, et de production d'isotopes. Cette manifestation est organisée par la Norvège. Elle aura lieu le **mercredi 20 septembre 2017, de 12 h à 13 h 30, dans la salle M4 (rez-de-chaussée du bâtiment M)**.

P.21. Gestion de l'horloge nucléaire, des situations d'urgence aux générations futures : vues de la France relatives à des programmes nucléaires

98. La France présentera des expériences et des idées innovantes relatives à la gestion de la dimension temporelle dans le domaine nucléaire en vue d'atteindre les objectifs de développement durable, en abordant notamment la révolution numérique, l'intervention en cas de situation d'urgence, le vieillissement des réacteurs et le démantèlement. Cette manifestation est organisée par la France.

Elle aura lieu le **mercredi 20 septembre 2017, de 13 h 30 à 15 h 30, dans la salle C4 (7^e étage du bâtiment C).**

P.22. Indonésie : initiative régionale de renforcement des capacités — Promotion de la création de capacités grâce à la mobilisation de ressources

99. L'initiative régionale de création de capacités est une plateforme gérée par des États Membres visant à promouvoir une approche régionale de la création de capacités dans la région Asie et Pacifique pour l'application de la science et la technologie nucléaires. Cette manifestation est organisée par l'Indonésie. Elle aura lieu le **mercredi 20 septembre 2017, de 14 h à 15 h, dans la salle M0E 79 (rez-de-chaussée du bâtiment M).**

P.23. Des partenariats efficaces pour la sûreté et la sécurité nucléaires dans la région arabe

100. Le Réseau arabe des organismes de réglementation nucléaire (ANNuR) est un réseau de sûreté régional qui a été créé en janvier 2010 dans le but de renforcer et d'harmoniser l'infrastructure réglementaire dans les pays arabes, ainsi que de mettre en commun des connaissances et des données d'expérience en matière de réglementation avec d'autres réseaux internationaux et régionaux dans le cadre du Réseau mondial de sûreté et de sécurité nucléaires de l'AIEA. L'état d'avancement des activités et des plans de l'ANNuR, ainsi que l'appui fourni par ses partenaires, seront présentés lors de cette manifestation. Celle-ci est organisée par la Tunisie. Elle aura lieu le **mercredi 20 septembre 2017, de 14 h à 16 h, dans la salle M5 (rez-de-chaussée du bâtiment M).**

P.24. Contribution de l'Italie aux projets internationaux sur les technologies nucléaires innovantes

101. Cette manifestation portera sur l'expérience de l'Italie en matière de gestion d'un cadre de parties publiques et privées à l'appui de projets internationaux en cours concernant les réacteurs nucléaires innovants et l'énergie de fusion. Elle est organisée par l'Italie. Elle aura lieu le **mercredi 20 septembre 2017, de 14 h 30 à 16 h 30, dans la salle M0E 03 (rez-de-chaussée du bâtiment M).**

P.25. Rapport sur les politiques, les options en matière de technologie et l'avenir de l'électronucléaire par les académies chinoise et françaises

102. Présentation d'un rapport conjoint de l'Académie d'ingénierie de Chine et de l'Académie des technologies et l'Académie des sciences de la France sur les politiques et les options en matière de technologie concernant l'électronucléaire dans le cadre d'un futur bouquet énergétique. Cette manifestation est organisée par la Chine et la France. Elle aura lieu le **mercredi 20 septembre 2017, de 16 h à 17 h 30, dans la salle M4 (rez-de-chaussée du bâtiment M).**

Q. Expositions et présentations

103. On trouvera, dans le Guide de la Conférence générale, des informations concernant les expositions et présentations organisées par des États Membres, des organisations et le Secrétariat.

R. Services informatiques

R.1. Service d'assistance informatique

104. Pendant la Conférence générale, la Section des services aux clients de la Division de la technologie de l'information de l'Agence assurera un service d'assistance informatique en salle M0E 24 (rez-de-chaussée du bâtiment M, poste 27222).

R.2. Courrier électronique externe et internet

105. Des espaces internet situés au rez-de-chaussée du bâtiment M sont à la disposition des délégués qui souhaitent se connecter à internet et consulter leur messagerie électronique.

106. Une borne de détection des virus ou autres logiciels malveillants pour les appareils portatifs sera disponible dans la salle M0E 24 (rez-de-chaussée du bâtiment M).

107. Les délégués ayant leur propre ordinateur portable, téléphone ou tablette équipé d'une connexion sans fil pourront se connecter à l'Internet à haut débit dans les bâtiments M et C en se connectant au réseau wifi gratuit « WLAN-GUEST ». L'utilisation du réseau sans fil est soumise aux règles d'usage du réseau sans fil d'invité

(<http://www.iaea.org/About/Policy/GC/GC61/WirelessNetwork/>).

R.3. Bureau d'assistance aux délégations

108. Un service de secrétariat sera assuré pour fournir aux délégations des États Membres une assistance en matière de formatage et d'édition, de photocopie, de numérisation et d'obtention de versions imprimées de documents en ligne et des déclarations faites en séances plénières. Ce service sera installé dans le bureau M0E 23, au rez-de-chaussée du bâtiment M.

R.4. Diffusion en direct

109. Les séances plénières et les séances du forum scientifique seront diffusées en direct sur internet. Elles seront accessibles sur le site Web de l'Agence

(<http://www.iaea.org/About/Policy/GC/GC61/LiveStreaming>).

S. Informations générales

S.1. Entrée des voitures officielles au Centre international de Vienne

110. Le dispositif d'accès des véhicules des délégations au CIV⁷ figure sur le plan intitulé « Delegations entry and drop off points » ci-joint. Pendant la Conférence générale, les véhicules des missions permanentes et du personnel des missions permanentes enregistrés auprès de l'administration du garage du CIV pourront être garés comme à l'accoutumée au CIV. Les places de stationnement étant limitées, tout véhicule avec chauffeur supplémentaire ne sera autorisé à entrer que pour déposer ou prendre les délégués, une fois que les renseignements nécessaires (à savoir le nom du chauffeur, la marque du véhicule et le numéro d'immatriculation) auront été communiqués par note verbale au Secrétariat (GCRS.Contact-Point@iaea.org), au plus tard le **lundi 11 septembre 2017**. Le

⁷ Voir plan joint à l'annexe IV.

personnel des Services de la sécurité et de la sûreté des Nations Unies donnera accès à la porte 2 après avoir recoupé les données et sur présentation d'une pièce d'identité avec photo en cours de validité par le chauffeur. En outre, les cartes d'accès de couleur rouge (qui peuvent être téléchargées à l'adresse <http://www-pub.iaea.org/mtcd/meetingsfiles/drop-off-and-pick-up-only2017.pdf>) devront être placées de façon visible sur le tableau de bord de ces véhicules. Les chauffeurs ne devront pas laisser leurs véhicules sans surveillance.

111. Des places de stationnement prépayées seront mises à disposition à l'Austria Center Vienna (ACV), attenant au CIV.

S.2. Économat du Centre international de Vienne

112. L'accès à l'économat est limité aux titulaires d'une carte d'accès validée à cette fin. Conformément à l'accord en la matière entre l'Agence et la République d'Autriche, les **chefs des délégations** des États Membres qui participent à la Conférence générale (à l'exclusion des ressortissants autrichiens et des apatrides résidant en Autriche) peuvent se rendre à l'économat pendant la session. L'accès à l'économat, qui est incorporé dans la carte d'accès à la Conférence générale, devra être activé au bureau/service d'information de l'économat. Si le chef de délégation quitte la Conférence générale avant sa clôture, l'accès à l'économat sera désactivé lors de son départ puis réactivé pour le nouveau chef de délégation dûment désigné, après en avoir notifié le Service du protocole par courrier électronique officiel (GCRS.Contact-Point@iaea.org) et obtenu une nouvelle carte d'accès auprès du personnel du bureau des cartes d'identité des Services de la sécurité et de la sûreté des Nations Unies (Porte 1). Toute autre question à cet égard devra être adressée au Service du protocole.

S.3. Accès entre le Centre international de Vienne et l'Austria Center Vienna

113. En raison de la tenue d'un grand congrès à l'ACV parallèlement à la Conférence générale, les portes reliant l'ACV au bâtiment M seront fermées. Certaines délégations ont loué des bureaux au troisième étage de l'ACV, qui ne seront accessibles que par le CIV. Par conséquent, l'entrée du CIV/ACV située au quatrième étage du bâtiment G sera ouverte pour faciliter l'accès aux membres des délégations des États Membres qui ont loué ces bureaux. Les heures d'ouverture de l'entrée du CIV/ACV située au quatrième étage du bâtiment G sont les suivantes :

Dimanche 17 septembre	13 h - 19 h
Du lundi 18 septembre au vendredi 22 septembre	8 h - une heure après la fin des réunions.

S.4. Application pour les conférences et les réunions de l'AIEA

114. Les participants sont invités à télécharger l'application pour les conférences et les réunions de l'AIEA via Google Play et iTunes Store. On y retrouve les informations concernant la Conférence générale, le Forum scientifique et toutes les manifestations parallèles de la Conférence générale.

L'application permet aux participants :

- de créer un calendrier personnalisé et de voir les informations actualisées du programme de toutes les manifestations liées à la Conférence générale ;
- de recevoir des mises à jour de la liste des orateurs qui interviendront en séance plénière et l'horaire des séances plénières et de la Commission plénière ; et

- de voir les présentations PowerPoint des orateurs qui ont autorisé leur publication après l'exposé.

Pour toute question concernant l'application, veuillez contacter le personnel des bureaux d'information.

S.5. Politique antitabac au Centre international de Vienne

115. Il est interdit de fumer en dehors des espaces fumeurs ci-après prévus au niveau P-3 :
- i. espace fumeur situé entre les bâtiments A et B ;
 - ii. espace fumeur situé devant le bâtiment D ; et
 - iii. espace fumeur situé entre les bâtiments D et E.
116. Il est interdit de fumer, y compris des cigarettes électroniques, dans l'ensemble du CIV (terrasses, esplanade et tout espace ouvert inclus).



Forum scientifique 2017 de l'AIEA

« Les techniques nucléaires dans le domaine de la santé humaine : prévention, diagnostic et traitement »

19-20 septembre 2017
Siège de l'AIEA, Vienne (Autriche)

Programme provisoire

Mardi 19 septembre 2017

- 9 h 30-10 h 30 **Introduction**
- 10 h 30-12 h 30 **Séance 1 : Prévenir les maladies en améliorant la nutrition**
- La première séance sera axée sur le rôle essentiel que joue la nutrition dans la prévention des maladies non transmissibles. Dans un monde où la sous-nutrition et l'obésité coexistent, il importe de définir des mesures ciblées pour combattre toutes les formes de malnutrition. À l'aide de techniques nucléaires et isotopiques, les professionnels de santé sont capables d'élaborer et d'évaluer des mesures pour traiter simultanément la malnutrition, l'obésité et les risques de développer une maladie non transmissible. En outre, ces techniques peuvent permettre de comprendre l'incidence des facteurs environnementaux sur la croissance de l'enfant et la santé humaine. La séance portera aussi sur les nouvelles tendances de l'imagerie médicale permettant d'améliorer l'évaluation de l'état nutritionnel.
- 12 h 30-14 h **Déjeuner**
- 14 h-15 h 30 **Séance 2 : Voir au-delà du visible : les nouvelles frontières des techniques de diagnostic**
- À la deuxième séance, des applications et des technologies cliniques de pointe seront présentées, notamment l'utilisation de techniques nucléaires pour repérer très tôt les maladies, les localiser et évaluer leur propagation dans le corps ainsi que la réaction du patient au traitement médical. Les participants aborderont le rôle à part entière que joue la technologie nucléaire dans le diagnostic médical des maladies non transmissibles telles que le cancer et les maladies cardiovasculaires, infectieuses et neurologiques, y compris la démence. En outre, ils examineront comment les technologies ont évolué pour permettre des soins de santé personnalisés grâce à l'imagerie médicale.

15 h 30-16 h

Pause café

16 h-17 h 30

Séance 3 : Résoudre les problèmes rencontrés par les pays en matière de mise en œuvre

À la troisième séance, l'accent sera mis sur les diverses difficultés rencontrées par les pays qui cherchent à assurer une utilisation sûre de la médecine nucléaire aux fins de la détection précoce, du diagnostic et du traitement des maladies. L'incidence des nouvelles technologies médicales sur les dépenses de santé sera également évoquée, ainsi que les différents besoins des pays dans ce domaine. Par ailleurs, les différents niveaux de services de diagnostic dont disposent les pays, allant d'infrastructures de base à des services intermédiaires et avancés, seront examinés. La séance portera également sur l'utilisation des données pour faciliter les décisions dans la prise en charge du cancer.

17 h 30

Réception

Mercredi 20 septembre 2017

9 h 30-11 h

Séance 4 : (1^{ère} partie) Radiothérapie – Sauver la vie des personnes atteintes d'un cancer et améliorer leur qualité de vie grâce à de nouvelles approches

La quatrième séance sera axée sur l'utilisation de la radiothérapie dans le traitement du cancer, en particulier l'importance d'une approche pluridisciplinaire pour une prise en charge optimale des patients. Elle portera également sur l'avenir de la radiothérapie, notamment le traitement personnalisé et les innovations technologiques les plus récentes visant à améliorer les soins dispensés aux patients.

11 h-11 h 30

Pause café

11 h 30-13 h

Séance 4 : (2^e partie) Radiothérapie – Sauver la vie des personnes atteintes d'un cancer et améliorer leur qualité de vie grâce à de nouvelles approches

13 h-14 h 30

Déjeuner

14 h 30-
16 h 30

Séance 5 : Garantir la qualité et la sûreté

La cinquième séance portera sur la qualité et la sûreté dans toutes les disciplines de la médecine radiologique, le but étant que les patients obtiennent les meilleurs résultats possibles. Des questions telles que la nécessité d'examen par des pairs, d'audits cliniques et d'une quantification de la performance seront examinées. En outre, les prescriptions en matière de qualité et de sûreté pour l'imagerie et la thérapie seront examinées, ainsi que les difficultés que les pays peuvent rencontrer dans leur application et des exemples de réussite de projets d'assistance de l'AIEA dans ce domaine.

16 h 30-17 h

Conclusion du Forum par le Directeur général (ou un représentant)

**61^e SESSION ORDINAIRE DE LA CONFÉRENCE GÉNÉRALE DE L'AIEA
RÉUNION DE HAUTS RESPONSABLES DE LA RÉGLEMENTATION**

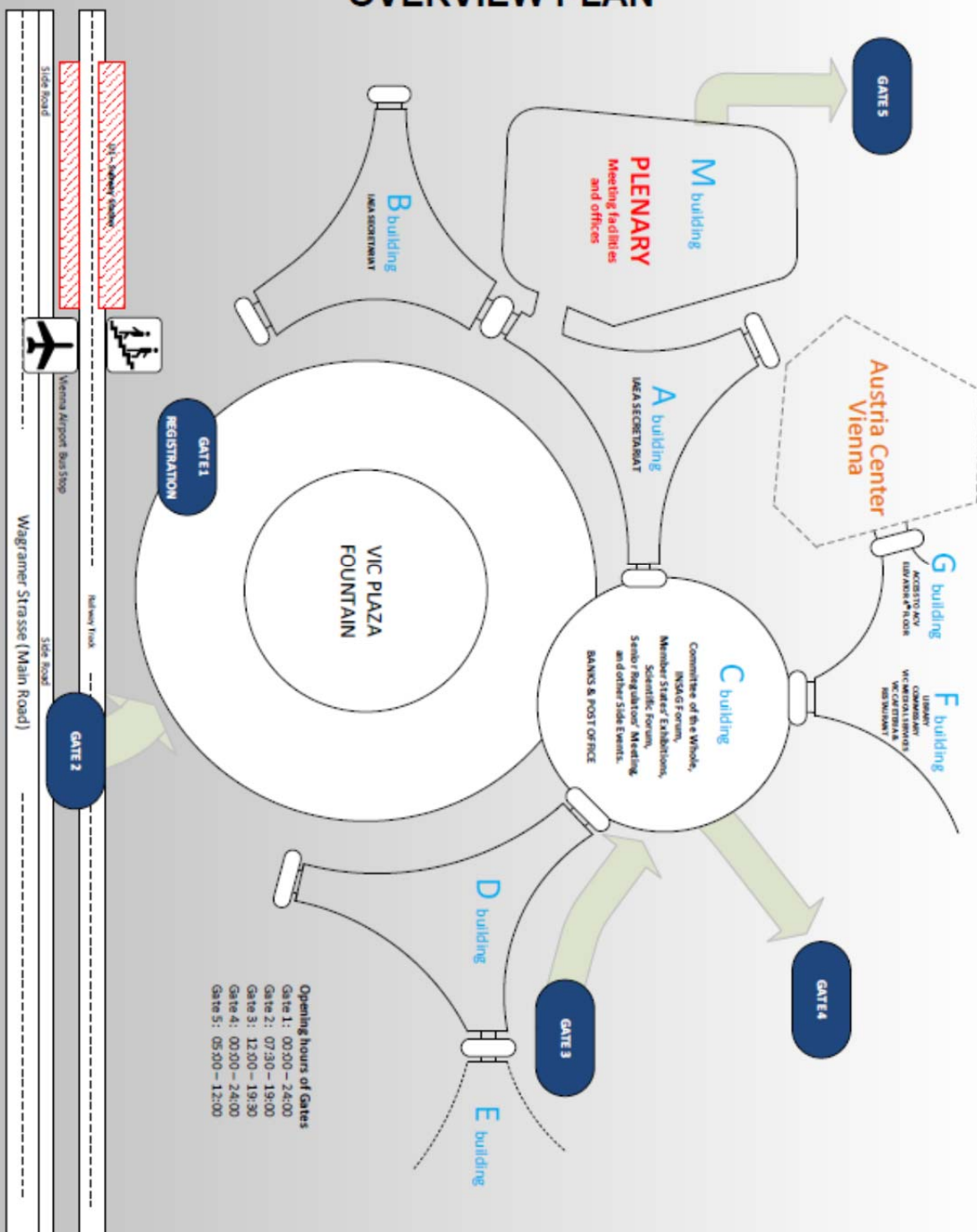
Jeudi 21 septembre 2017

PROGRAMME PROVISOIRE

Jeudi 21 septembre	
9 h-9 h 15	Allocution d'ouverture Séance I : Le rôle de l'organisme de réglementation nucléaire dans le cadre du régime national de sécurité nucléaire en ce qui concerne les matières non soumises à un contrôle réglementaire
9 h 15-9 h 30	Observations liminaires
9 h 30-9 h 45	Point de vue de l'AIEA Vue d'ensemble du régime de sécurité nucléaire en ce qui concerne les matières non soumises à un contrôle réglementaire
9 h 45-11 h	Table ronde Principaux problèmes rencontrés dans l'établissement du rôle de l'organisme de réglementation nucléaire dans le cadre du régime de sécurité nucléaire en ce qui concerne les matières non soumises à un contrôle réglementaire
11 h-11 h 15	Résumé du président pour la séance I
11 h 15-11 h 45	Pause café
11 h 45-12 h 00	Séance II : Réglementer les applications médicales nouvelles et complexes Observations liminaires
12 h-12 h 20	Point de vue de l'AIEA Vue d'ensemble de la situation actuelle concernant la réglementation mondiale des utilisations médicales des rayonnements
12 h 20-13 h	Points de vue des États Membres <ul style="list-style-type: none">• Étapes de l'introduction de nouvelles applications médicales et du matériel connexe• Retour d'expérience de l'introduction fructueuse de l'imagerie hybride
13 h-13 h 15	Résumé du président pour la séance II
13 h 15-14 h 15	Déjeuner

	Séance III : Direction et culture de sûreté : les défis de l'organisme de réglementation
14 h 15-14 h 30	Observations liminaires
14 h 30-15 h	Point de vue de l'AIEA Direction et culture de sûreté au sein des organismes de réglementation : retour d'information et observations des missions de l'AIEA
15 h-16 h	Points de vue des États Membres Derniers développements en matière de direction et de culture de sûreté au sein des organismes de réglementation
16 h-16 h 15	Résumé du président pour la séance III
16 h 15-16 h 30	Pause café
16 h 30-17 h 15	Séance IV : Lancement de l'interface utilisateur numérique de la sûreté et de la sécurité nucléaires
17 h 15-18 h	Réception

61st GENERAL CONFERENCE 18 – 22 September 2017 OVERVIEW PLAN



61st GENERAL CONFERENCE

18 – 22 September 2017

DELEGATIONS ENTRY AND DROP OFF POINTS

